

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830



Date de révision : 10/12/2015

Version 15.4

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit : **930**

Nom du produit : **Réactif n°2 SO<sub>2</sub>**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25  
courriel : [info@dujardin-salleron.com](mailto:info@dujardin-salleron.com) - site : [www.dujardin-salleron.com](http://www.dujardin-salleron.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance/du mélange

#### Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Corrosion/irritation cutanée, niveau 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P310 EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



**3.1 Substance** : non applicable

**3.2 Mélange** :

**Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

*Nom Chimique (Concentration) :*

*Sodium hydroxyde (≈ 18%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
1310-73-2	215-185-5	01-2119457892-27-XXXX	Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements souillés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (2 verres au maximum), en cas de malaise, consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Irritation

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone..

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-combustible.

En cas d'incendie à proximité : possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses.

### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes : Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes : porter un équipement de protection, voir section 8.

### 6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex ® (PREVOR). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminée.

## 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains et le visage après le travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas utiliser des récipients en aluminium, étain ou zinc.

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

*Sodium hydroxyde (1310-73-2)*

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
VLEP	Valeur Limite de moyenne d'Exposition	2 mg/m <sup>3</sup>	Limite indicative

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>

### Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

##### Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

### *Protection corporelle*

Porter un vêtement de protection résistant aux bases, pourvu d'un marquage CE.

### *Protection respiratoire*

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : P2

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## **SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Seuil olfactif	non applicable
pH	14 à 20°C
Point de fusion	pas d'information disponible
Point d'ébullition	pas d'information disponible
Point éclair	pas d'information disponible
Taux d'évaporation	pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	pas d'information disponible.
Pression de vapeur	pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible.
Densité relative	pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	soluble à 20°C
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible.
Température de décomposition	pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	pas d'information disponible.
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs
Propriétés comburantes	non

### **9.2 Autres données**

Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



Constante d'Henry

aucune donnée disponible

Corrosion

peut être corrosif pour les métaux

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable pendant 2 ans dans les conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Nitriles, composés de l'ammonium, cyanures, magnésium, composés nitrés organiques, substances organiques combustibles, phénols, oxydants, métaux alcalino-terreux en poudre, acides.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Aluminium, zinc, étain, cuivre, acides

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), oxydes de sodium

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

#### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

En cas d'ingestion, le mélange provoque des brûlures graves de la bouche et de la gorge avec un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

*Toxicité dermique aiguë*

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë par inhalation*

Le mélange provoque une irritation des muqueuses respiratoires.

*Effet irritant et caustique*

*Irritation primaire de la peau*

Le mélange provoque une irritation cutanée.

*Irritation des yeux*

Le mélange provoque une irritation oculaire sévère, avec un risque de nécrose.

*Irritation des voies respiratoires*

Cf. *Toxicité aiguë par inhalation*

*Sensibilisation*

Aucune donnée disponible

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Aucune donnée disponible

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Aucune donnée disponible

*Effets CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction)*

*Mutagenicité / Génotoxicité*

Aucune donnée disponible

*Cancérogénicité*

Aucune donnée disponible

*Toxicité pour la reproduction*

Aucune donnée disponible

*Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible

### 11.2 Informations supplémentaires

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



## Composants

### **sodium hydroxyde**

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat: 1350 mg/kg (IUCLID)

*Irritation de la peau*

Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

*Irritation des yeux*

Lapin : provoque des brûlures (RTECS)

*Mutagénicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vitro*

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères) : test micronucleus.

Résultat: négatif (bibliographie)

*Test de Ames*

Résultat: négatif (IUCLID)

*Tératogénicité*

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. (bibliographie)

## SECTION 12. Informations écologiques

### Mélange

#### 12.1 Ecotoxicité

*Toxicité aiguë à court terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë à court terme pour les algues*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour les algues*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

*Information écologique supplémentaire*

Tout déversement dans l'environnement doit être évité

### Composants

#### *sodium hydroxyde*

*Toxicité pour le poisson*

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 45,4 mg/l; 96 h (solution à 50 %) (IUCLID)

CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 125 mg/l; 96 h (Fiche de données de sécurité extér.).

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Daphnia magna: 76 mg/l; 24 h (solution à 50 %) (Fiche de données de sécurité extér.).

*Toxicité pour les bactéries*

CE50 Photobacterium phosphoreum : 22 mg/l ; 15 min (Fiche de données de sécurité extér.).

*Biodégradabilité*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

*Bioaccumulation*

Une bioaccumulation est peu probable.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### *Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Hydroxyde de sodium en solution
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

### Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

### Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Pollution marine	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
N° EMS	F-A S-B
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans rapport

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)	WGK 1 (Légèrement dangereux pour l'eau)
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Voir scénario d'exposition en annexe

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>

V 15.4



**ANNEXE** : extrait du scénario d'exposition (ES n° 2) des travailleurs et de l'environnement applicables à l'utilisation professionnelle de la substance sodium hydroxyde conformément aux exigences du règlement REACH (règlement (CE) n° 1907/2006).

## SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

### 1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses)

#### Secteurs d'utilisation finale

*SU 22* Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Catégorie de produit chimique

*PC21* Substances chimiques de laboratoire

#### Catégories de processus

*PROC15* Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de rejet dans l'environnement

*ERC2* Formulation de préparations

*ERC6a* Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

*ERC6b* Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

### 2. Scénarios contributifs : conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC6a, ERC6b

##### Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.

Remarques Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) Solution aqueuse

##### Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 600 minutes / jour

Fréquence d'utilisation 200 jours / an

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

##### Conditions et mesures techniques

Des bonnes pratiques de travail sont exigées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

##### Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux.  
Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 930

Nom du produit : Réactif n°2 SO<sub>2</sub>



V 15.4

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants : ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterization and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).